

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 36 (1956)
Heft: 10

Anhang: [Notre supplément mensuel]
Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

Qu'il nous soit permis, à cet emplacement destiné à consigner chaque mois le point de vue de notre Chambre de commerce sur un sujet d'actualité franco-suisse, de nous attarder aujourd'hui à des préoccupations liées à la gestion et à l'activité d'une compagnie telle que la nôtre.

Nous avons le sentiment, à la suite d'un sondage effectué parmi nos membres, que beaucoup d'entre eux ignorent toute une part de l'activité de notre Chambre de commerce, qu'ils ne recourent pas à elle dans bien des cas où son intervention pourrait leur être utile, et qu'en somme ils ne tirent pas tout le parti possible de leur adhésion.

Chacun sait, bien entendu, que nous sommes à la disposition de nos membres pour examiner avec eux, chaque fois qu'une démarche doit être entreprise auprès d'une administration française ou suisse, la meilleure façon de défendre leurs intérêts. Chacun sait aussi qu'un service spécial est chargé, à notre siège, de présenter et de suivre les demandes de licences d'importation et d'exportation de nos membres, de même que leurs demandes de transferts financiers, auprès des services ministériels compétents.

Mais peut-être tous nos adhérents ne réalisent-ils pas que nous disposons, à Paris et en Suisse, d'un service juridique parfaitement organisé, confié à des avocats hautement qualifiés et actifs. Ce service peut se charger, soit de recouvrer des créances litigieuses, soit d'arbitrer des différends commerciaux, soit de délivrer des consultations sur des questions juridiques ou fiscales. Il peut économiser à nos membres beaucoup de soucis, de temps et d'argent.

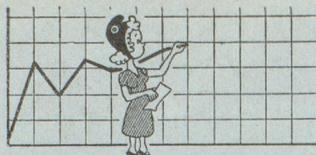
Peut-être aussi tous nos adhérents ne songent-ils pas, avant d'engager une affaire avec une personne ou une entreprise de l'autre côté de la frontière, à nous consulter sur l'honorabilité et la surface de leur correspondant. Nous pouvons, en leur fournissant des renseignements commerciaux, éviter de graves mécomptes.

Peut-être enfin, beaucoup de nos membres hésitent-ils à nous confier leurs problèmes d'ordre purement commercial : étude sommaire du marché de tel ou tel produit, organisation d'un réseau de vente, choix d'un agent ou d'un représentant.

Notre Chambre de commerce n'est pas et ne veut pas devenir un but en elle-même. Sa raison d'être est de servir ses membres ; ceux-ci doivent trouver, dans l'aide directe ou indirecte qu'elle leur apporte, la justification de leur appui. C'est pourquoi, à côté des efforts que nous poursuivons sur un plan général pour favoriser le développement des échanges entre la France et la Suisse, nous cherchons constamment de nouveaux services à leur rendre, de nouveaux domaines dans lesquels nous puissions faciliter leur activité et alléger leurs soucis.

Si nous nous adressons aujourd'hui à tous nos membres par la voie de cet éditorial, c'est à la fois pour leur rappeler nos diverses activités et pour les inciter à nous en suggérer éventuellement d'autres auxquels nous n'aurions pas songé et que nous nous efforcerons de remplir à leur satisfaction.

Chambre de commerce suisse en France



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

LE FAIT
DU MOIS

L'emprunt national 1956. — La loi du 2 août ayant autorisé l'émission d'un emprunt destiné à couvrir les dépenses exceptionnelles pour l'Algérie, le gouvernement a procédé au lancement de l'Emprunt national 1956. Il s'agit d'un emprunt 5 %, émis au pair et remboursable en 15 ans par tranches annuelles. La particularité de l'opération consiste dans l'indexation du capital en fonction des cours des valeurs mobilières françaises cotées en Bourse. Les titres sortant au tirage seront remboursés sur la base de la moyenne arithmétique de l'indice des actions et de l'indice des obligations. En outre, l'emprunt est assorti de certains avantages fiscaux particuliers. Les conditions de cet emprunt ont paru attrayantes à la Bourse, à en juger par les réalisations qu'elles ont provoquées sur le marché des emprunts existants ainsi que sur le marché de l'or, où les cours ont marqué un recul appréciable. Son succès a été très grand, puisqu'il a été clos au moment où il atteignait 320 milliards.

POLITIQUE
ÉCONOMIQUE

Le rapport du « Comité Closon ». — Le comité de hauts fonctionnaires chargé, sous la présidence de M. Closon, directeur de l'Institut national de la Statistique, de rechercher « les moyens propres à s'opposer à la hausse du coût de la vie » a rédigé un rapport fort remarquable qui préconise une action par marchés et une action par secteurs portant sur le budget, le crédit et les salaires. Il demande le maintien des prix agricoles et industriels et recommande notamment le recours au jeu régulateur de la concurrence étrangère. Dans le domaine des finances publiques, le rapport estime que la diminution du déficit par des économies et par l'accroissement des recettes devrait être poussée au maximum.

COMMENT
VAINCRE
L'INFLATION ?

Crédits et salaires. — En ce qui concerne le crédit, les experts déclarent que l'action sur le taux de l'intérêt semble peu efficace dans la période actuelle. Ils préconisent, par contre, une politique de crédit propre à éviter le financement de stocks spéculatifs par les crédits bancaires. En matière de salaires, le rapport estime qu'une injection de main-d'œuvre étrangère s'impose et se prononce en faveur du blocage des salaires. En conclusion, les experts expriment l'avis que seule une action cohérente portant simultanément sur tous les secteurs envisagés peut produire l'effet de choc nécessaire. Le gouvernement paraît résolu à conformer sa politique aux recommandations du « Comité Closon ». Pour surmonter les obstacles qu'il rencontrera sur sa route, le gouvernement devra faire preuve de beaucoup de fermeté et d'obstination. C'est ainsi qu'il parviendra à vaincre l'inflation renaissante.

AGRICULTURE

L'état des cultures. — D'après les prévisions officielles, établies au 1er août, la récolte de blé ne dépasserait pas cette année 49 millions de quintaux contre 104 millions en 1955. Le déficit en blé, dû aux dégâts causés par le gel, sera compensé en partie par l'augmentation de la production de céréales secondaires. En particulier, la récolte d'orge atteindrait 51 millions de quintaux, soit le double de l'an dernier. Les cultures maraîchères, dévastées elles aussi par le gel, ont été reconstituées, et la production sera à peu près égale à celle de l'an passé. Même situation pour les produits laitiers. Pour le vin, par contre, on s'attend à un déficit important. Dans l'ensemble, la production agricole sera cette année inférieure en volume à celle de 1955.

Pénurie de main-d'œuvre. — L'expansion continue de l'économie française a provoqué une pénurie de main-d'œuvre, considérablement aggravée par les opérations militaires en Algérie. Au 1er août, on ne comptait que 25.000 chômeurs secours dont la plupart inaptes au travail. Les offres d'emploi non satisfaites ont atteint, au 1er juillet, 55.000 contre seulement 24.000 au 1er juillet 1955. Par contre, les demandes d'emploi non satisfaites (94.000) ont été inférieures de 35 % à ce qu'elles étaient à la même époque de l'année passée. Dans les journaux, les offres d'emploi couvrent des pages entières de petites annonces tandis que les demandes n'arrivent même pas à remplir une colonne complète.

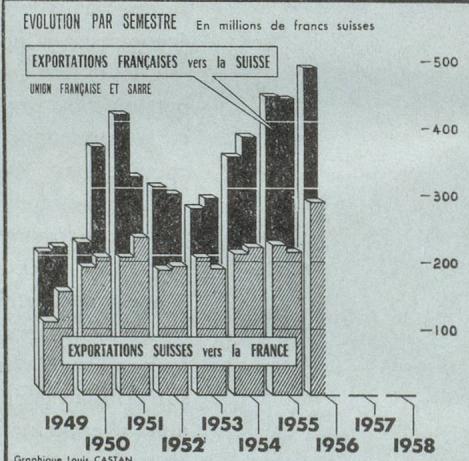
Accord de paiement franco-brésilien. — La France vient d'adhérer au système multilatéral de paiements avec le Brésil, auquel participent déjà la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Hollande, la Belgique, l'Italie et l'Autriche. En outre, un système multilatéral de paiements fonctionne depuis le début du mois de juin entre l'Argentine et presque tous les pays-membres de l'Union européenne de paiements.

POLITIQUE
COMMERCIALE

U. E. P.

Déficit persistant. — Les comptes de la France à l'Union européenne de paiements se sont soldés, pour le mois d'août, par un déficit de 68,4 millions de dollars contre 70,5 millions en juillet et 46,3 millions en juin. Pour les premiers huit mois de l'année, le solde débiteur de la France ressort à 363,2 millions de dollars, contre un excédent de 138,2 millions pour la période correspondante de 1955.

GRAPHIQUES DU COM

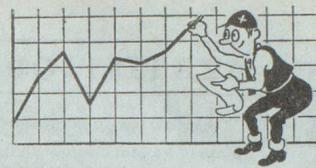


Graphique Louis CASTAN

COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours Napoléon	27 sept. 3.370	23 août 3.570	29 sept. 2.810
Cours fr. s. marché parallèle. .	27 sept. 95,50	23 août 99,75	29 sept. 92,50
Ind. valeurs métropolitaines (1949 = 100)	21 sept. 398	17 août 411	23 sept. 384
Ind. prod. ind. (1938 = 100) .	juillet 186	juin 196	juillet 160
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949 = 100)	juillet 217	juin 216	juillet 197
Ind. prix de gros (1949 = 100) . .	septembre 141,5	août 142,4	septembre 136,6
Ind. prix consomm. familiale (1949 = 100)	septembre 148,3	août 147,1	septembre 144,5
Transports commerc. (mio. t.) . .	juin 17,5	mai 16,4	juin 16,2
Voyageurs (millions)	juin 42,2	mai 47,2	juin 43
Ind. vol. import. (1938 = 100) . .	juillet 163	juin 180	juillet 130
Ind. vol. export. (1938 = 100) . .	juillet 198	juin 209	juillet 219
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio \$)	août -68,4	juillet -70,6	août + 21,3

EN QUELQUES LIGNES



SUISSE

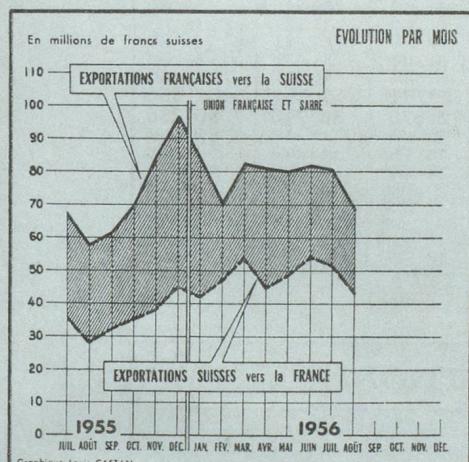
LE FAIT DU MOIS Révision des tarifs douaniers et adhésion au G. A. T. T.

Bien que les travaux de la commission d'experts qui procède à la révision des tarifs douaniers aient sensiblement progressé au cours des derniers mois, un projet définitif ne pourra pas être présenté avant 1957. Toutefois, le Conseil fédéral a fait connaître qu'il avait officiellement chargé la Division du commerce d'examiner avec les instances compétentes la question de l'entrée provisoire de la Suisse dans le G. A. T. T. En conséquence, l'étude de cette participation provisoire sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine session des parties constituantes au G. A. T. T. Comme on le sait, la Suisse est le dernier pays commercialement important du monde occidental qui n'a pas encore adhéré à l'accord.

VOTATION FÉDÉRALE

Deux arrêtés fédéraux repoussés. — Le 30 septembre, le peuple suisse a repoussé deux arrêtés fédéraux qui avaient été acceptés par le Parlement. Par 378.930 voix contre 239.262 et 18 demi-cantons ou cantons contre 7, l'arrêté fédéral concernant la révision du régime du blé a été refusé. Il en a été de même du contre-projet opposé par le Conseil fédéral à l'initiative populaire concernant le vote des dépenses par l'assemblée fédérale (frein aux dépenses) qui a été refusé par 330.568 non contre 276.105 oui et par 15 cantons ou demi-cantons contre 10. Toutefois, la participation au scrutin a été très faible (42 % environ).

MERCE FRANCO-SUISSE



Graphique Louis CASTAN

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Mesures de défense économique envers l'étranger.

Le Conseil national a

accepté par 133 voix contre 10 et le Conseil des États par 37 voix contre 0 l'arrêté fédéral sur les mesures de défense économique envers l'étranger qui entrera en vigueur à fin janvier 1957, si aucun référendum n'est lancé. La durée de validité de cet arrêté a été raccourcie de 10 à 6 ans (fin 1962), afin d'éviter un référendum éventuel. En outre, le Conseil fédéral a limité à fin 1960 le régime de protection spéciale dont bénéficient les tracteurs indigènes.

Contrôle réduit. — Les Chambres ont procédé à la **PRIX** votation finale sur l'arrêté fédéral instituant les dispositions applicables au maintien d'un contrôle des prix réduit. Cet arrêté a été accepté au Conseil national par 86 voix contre 4 et au Conseil des États par 24 voix contre 0.

Révision. — Le Conseil national a accepté la plupart des **A. V. S.** propositions du Conseil fédéral concernant la quatrième révision de l'assurance vieillesse et survivants. De nombreux amendements qui auraient imposé à l'A. V. S. d'importantes charges ont été rejetés. Toutefois, les propositions du Conseil fédéral entraînent déjà des charges supplémentaires de 152 millions, provoquant un déficit technique de 43 millions. L'Office des assurances sociales prévoit qu'à la suite de cette révision, les dépenses de l'A. V. S. atteindront, en 1957, 622 millions au lieu de 502 sous le régime actuel.

Résultats d'août. — En août 1956, les importations ont **COMMERCE EXTÉRIEUR** atteint 625,6 millions de francs, contre 644,9 le mois précédent et 506,7 en août 1955. Les exportations se sont élevées à 454,1 millions en regard de 521 millions le mois précédent et 397,9 millions de francs en août 1955.

La balance commerciale pour le mois d'août présente donc un solde passif de 171,5 millions de francs, portant ainsi le solde passif des 8 premiers mois de l'année à 938,8 millions de francs, contre un solde passif de 698,4 millions pour la période correspondante de l'année dernière.

Position à fin septembre. — A fin septembre, le trafic **U. E. P.** des paiements de la Suisse dans le cadre de l'U. E. P. a fait ressortir un solde actif de 3,1 millions de francs. L'avance de la Confédération à l'U. E. P. diminue de 7,9 millions et s'établit à 349 millions, ce qui correspond à une utilisation de 37,6 % du quota et de la rallonge.

Rachat des chemins de fer privés. — La Commission **NATIONALISATION** d'étude chargée d'examiner la situation des chemins de fer privés dans le nouveau régime des finances fédérales a déposé son rapport. Cette commission envisage le rachat de 15 chemins de fer privés, comprenant entre autres les grandes compagnies du Lötschberg et des chemins de fer rhétiques. La nationalisation de ces 15 entreprises coûterait à la Confédération une somme de 130 à 150 millions de francs environ.

Recettes en août. — En août 1956, les recettes de **DOUANES** l'administration des douanes suisses ont atteint 78,9 millions de francs. Dans ce montant figurent 11,9 millions provenant de l'imposition fiscale sur le tabac, dont les recettes sont destinées à couvrir la participation de la Confédération à l'assurance vieillesse et survivants et 22,3 millions provenant des droits de douane sur les carburants, dont le 50 % est réparti entre les cantons.

COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours pièce or 20 fr. s.	29 sept. 33,50	22 août 33,75	29 sept. 28,75
Cours billet 100 fr. fr.	29 sept. 1,05	22 août 1,00 1/4	29 sept. 1,08 3/4
Ind. gén. actions	septembre 448	août 448	septembre 448
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisfaisant)	2e trim. 136	1er trim. 135	2e trim. 131
Ind. prix de gros (1939 = 100)	septembre 221,7	août 220,8	septembre 215,6
Ind. prix à la consommation (1939 = 100)	septembre 176,5	août 176,2	septembre 173,1
Ind. salaires hor. réels (1939 = 100)	2e trim. 103,9	1er trim. 102,8	2e trim. 101,7
Marchandises transportées C. F. F. (mio. dt. t.)	août 2,24	juillet 2,21	août 1,98
Voyageurs (millions)	août 16,9	juillet 17,9	août 17,2
Ind. import. (1938 = 100)	août 197	juillet 199	août 163
Ind. export. (1938 = 100)	août 167	juillet 192	août 146
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$)	août +9,8	juillet +13,1	août +9,7

STATISTIQUES FRANCO-SUISSES

	Commerce extérieur français			Commerce extérieur suisse		
	(d'après les statistiques douanières françaises)			(en milliers de francs français)		
	Importations	Exportations	Solde	Importations	Exportations	Solde
Juillet 1955	93.816	95.413	+ 1.597	530.392	489.400	— 40.992
Août 1955	100.948	87.851	— 13.097	506.708	397.893	— 108.815
Septembre 1955	94.654	81.908	— 12.746	520.327	486.287	— 34.040
Octobre 1955	93.807	94.288	+ 481	549.930	517.713	— 32.217
Novembre 1955	105.915	96.115	— 9.800	573.802	533.145	— 40.657
Décembre 1955	135.029	140.954	+ 5.925	632.100	550.100	— 82.000
Total 1955	1.247.716	1.161.180	— 86.536	6.401.186	5.622.204	— 778.982
Moy. mens. 1955.	103.976	96.765	— 7.211	533.432	468.517	— 64.915
Janvier 1956	94.556	82.868	— 11.688	535.637	427.185	— 108.452
Février 1956	81.679	112.356	+ 30.677	503.223	463.676	— 39.547
Mars 1956	129.779	98.186	— 31.593	627.344	534.921	— 92.423
Avril 1956	124.844	96.539	— 28.305	614.590	467.281	— 147.309
Mai 1956	128.631	91.150	— 37.481	627.540	493.289	— 134.251
Juin 1956	133.355	96.718	— 36.637	637.050	515.917	— 121.133
Juillet 1956	131.712	96.117	— 35.595	644.895	520.997	— 123.898
Août 1956	120.488	82.680	— 37.808	625.615	454.146	— 171.469

Commerce franco-suisse

(d'après les statistiques douanières suisses)

	FRANCE + SARRE (en milliers de fr. s.)			OUTRE-MER (en milliers de fr. s.)			TOTAL (en milliers de fr. s.)		
	Importations en Suisse	Exportations de Suisse	Balance commerciale française	Importations en Suisse	Exportations de Suisse	Balance commerciale française	Importations en Suisse	Exportations de Suisse	Balance commerciale française
Juillet 1955	66.097	31.405	+ 34.692	1.338	4.621	— 3.283	67.435	36.026	+ 31.409
Août 1955	56.469	24.917	+ 31.552	1.030	3.474	— 2.444	57.499	28.391	+ 29.108
Septembre 1955	59.738	28.320	+ 31.738	1.589	4.183	— 2.595	61.327	32.503	+ 28.823
Octobre 1955	67.993	31.738	+ 36.255	1.766	3.824	— 2.058	69.759	35.562	+ 34.197
Novembre 1955	80.945	34.630	+ 46.314	3.421	3.801	— 381	84.366	38.432	+ 45.934
Décembre 1955	93.627	39.885	+ 53.742	3.441	5.088	— 1.647	97.068	44.973	+ 52.095
Total 1955	845.790	390.227	+ 455.563	29.940	50.654	— 20.714	875.731	440.881	+ 434.850
Moy. mens. 1955	70.482	32.519	+ 37.963	2.495	4.221	— 1.726	72.978	36.740	+ 36.238
Janvier 1956	81.672	39.047	+ 42.625	2.299	3.090	— 791	83.971	42.136	+ 41.835
Février 1956	68.899	43.175	+ 25.725	1.938	3.789	— 1.850	70.838	46.963	+ 23.875
Mars 1956	79.465	49.670	+ 29.795	3.787	4.198	— 411	83.252	53.868	+ 29.384
Avril 1956	78.373	39.921	+ 38.452	2.819	4.817	— 1.988	81.192	44.738	+ 36.454
Mai 1956	76.703	44.611	+ 32.092	3.780	3.795	— 15	80.483	48.406	+ 32.077
Juin 1956	79.734	49.600	+ 30.134	2.322	4.545	— 2.322	82.056	51.145	+ 27.911
Juillet 1956	79.309	46.718	+ 32.591	1.596	5.085	— 3.488	80.906	51.803	+ 29.103
Août 1956	66.993	40.320	+ 26.673	1.336	3.239	— 1.902	68.329	43.558	+ 24.771

CALENDRIER DES FOIRES ET EXPOSITIONS

Paris	27 septembre au 15 octobre 1956	Exposition d'automne.
Paris	28 septembre au 14 octobre 1956	Salon nautique international.
Metz	29 septembre au 15 octobre 1956	Foire internationale de Metz.
Paris	4 au 14 octobre 1956	Salon international de l'automobile, du cycle, des moto-cycles et des sports.
Paris	6 au 15 octobre 1956	Salon de l'équipement des industries et des commerces de l'alimentation.
Paris	11 au 21 octobre 1956	Salon international de l'équipement de bureau.
Paris	11 au 21 octobre 1956	Olma, Foire suisse de l'agriculture et de l'industrie laitière.
Saint-Gall	12 au 28 octobre 1956	Quinzaine des arts ménagers.
Toulouse	27 octobre au 4 novembre 1956	Salon de la T. S. F.
Toulouse	31 octobre au 11 novembre 1956	Salon du confort ménager et de l'enfant.
Lille	1 ^{er} au 18 novembre 1956	Salon de l'enfance, de la jeunesse et de la famille.
Paris	3 au 12 novembre 1956	Salon de l'emballage, du conditionnement et de la présentation.
Paris	3 au 12 novembre 1956	Salon de la manutention.
Paris	3 au 12 novembre 1956	Salon international du matériel d'embouteillage et des industries connexes.
Paris	3 au 12 novembre 1956	Salon international de l'équipement laitier.
Paris	8 au 19 novembre 1956	Salon international de l'équipement hôtelier.
Paris	21 novembre au 3 décembre 1956	Salon de la chimie.
Genève	14 au 24 mars 1957	Salon international de l'automobile.
Bâle	27 avril au 7 mai 1957	Foire suisse d'échantillons.
Lausanne	1 ^{er} au 16 juin 1957	Exposition internationale des industries graphiques.